

POUR ENTRER  
DANS LE TROISIEME  
MILLENAIRE



## LE SCHEMA DE REFERENCE

## DU PAYS DE MONTBELIARD

DE 1990 à 2000

---

CREER LA VITRINE DU DISTRICT URBAIN  
DU PAYS DE MONTBELIARD ET UN CADRE  
D'ACCUEIL DES ACTIVITES MAJEURES

AFFIRMER UNE CENTRALITE ORIGINALE S'INSCRIVANT  
DANS LA COMPLEMENTARITE DES COMMUNES

VALORISER LE SITE NATUREL EXISTANT



# ATOUPS, FAIBLESSES ... ET AMBITIONS

Les 25 communes de l'agglomération de MONTBELIARD, regroupées au sein du District Urbain, se réfèrent fortement à l'entité historique du Pays de MONTBELIARD. Pour autant, l'agglomération qu'elles forment, ne présente pas l'image «urbaine» classiquement ordonnée de la «Ville». A la ville, organisée selon un schéma hiérarchisé et concentrique, l'agglomération de MONTBELIARD oppose une structure polynucléaire complexe et peu lisible, caractérisée par la multiplication des quartiers périphériques, l'existence de «vides» et de paysages d'entrées de ville successifs.

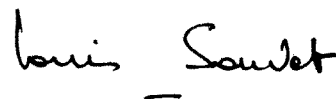
La Ville constitue aujourd'hui, et je suis persuadé que cela s'accroîtra encore, le point de cristallisation du développement économique, social et culturel. Mais, parallèlement s'installent, la prise de conscience de la nécessaire sauvegarde de l'environnement naturel et l'aspiration à une certaine qualité de vie.

Face à ce double enjeu, le Pays de MONTBELIARD a des atouts mais aussi des faiblesses. Miser sur les premiers et avoir conscience des seconds pour y porter remède, tel est l'objectif de ce «schéma de référence pour le Pays de MONTBELIARD».

L'énoncé des trois concepts auxquels cette première phase de la réflexion sur le devenir de notre entité urbaine aboutit, peut paraître modeste, voire simpliste. Les conserver en «fil rouge» et les traduire dans la réalité des étapes suivantes de notre réflexion commune «schéma directeur et plans d'aménagements sectoriels», les intégrer en dénominateur commun dans nos stratégies communales respectives, requiert toutefois adhésion, conviction et ténacité sans faille.

Dans la compétition pour le développement futur de notre agglomération totalement inscrit dans l'espace européen, la cohérence de nos actions et de nos interventions respectives dans tous les domaines est une impérieuse nécessité. Nous avons la chance d'appartenir géographiquement au «croissant fertile» de l'Europe, encore faudra-t-il savoir s'y distinguer.

Cette identification et cette dimension européenne ne peuvent s'atteindre qu'à travers une coopération nécessaire avec BELFORT, voire plus large encore ; cette coopération ne saurait toutefois se concevoir, a priori, dans une logique de soumission mais doit se réaliser en termes de parité et de complémentarité et ne pas être posée en obstacle à la mise en cohérence de notre propre espace urbain.

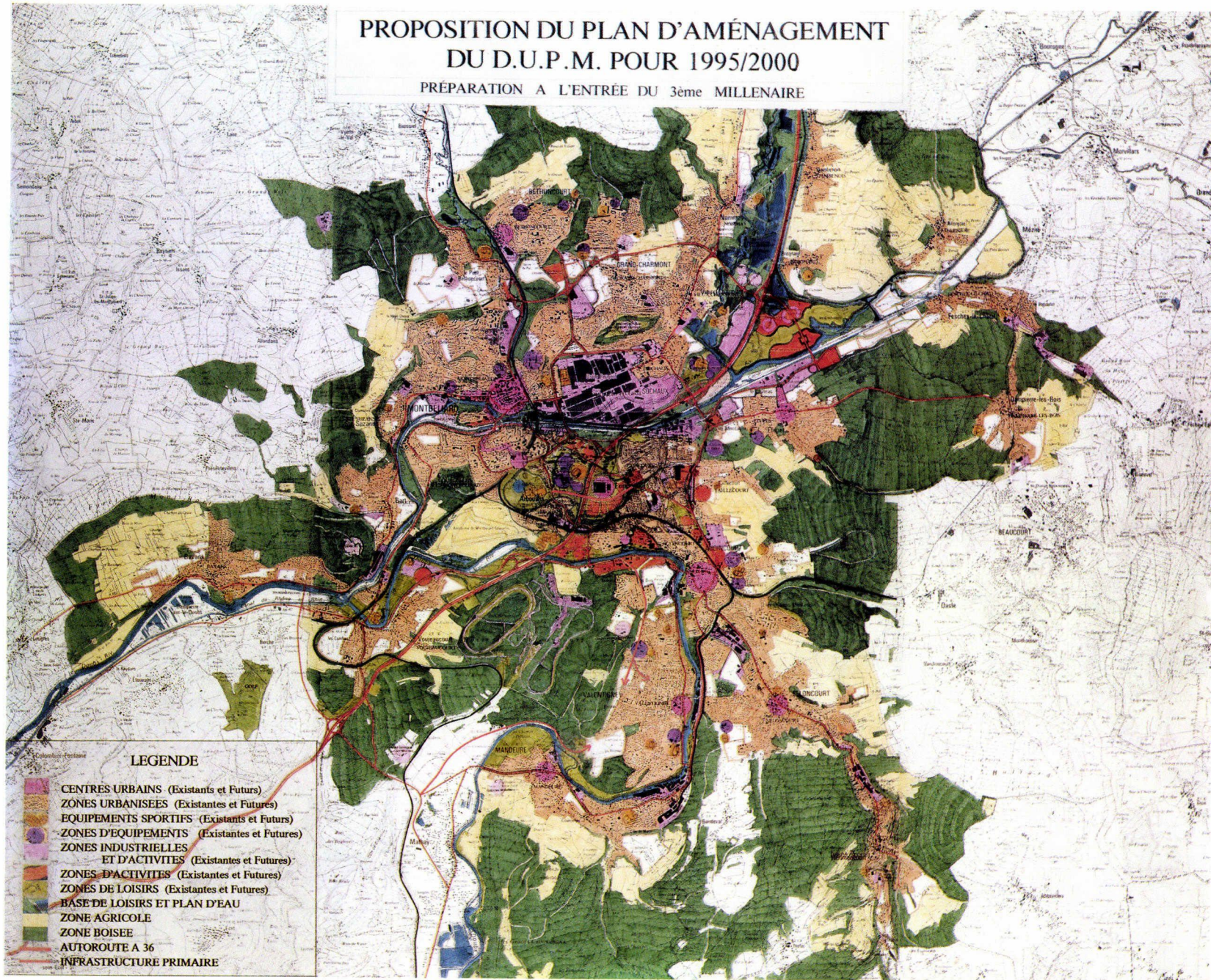


LOUIS SOUVET  
Président du D.U.P.M.



# PROPOSITION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT DU D.U.P.M. POUR 1995/2000

PRÉPARATION A L'ENTRÉE DU 3ème MILLENAIRE





# SOMMAIRE

## I. LE PAYS DE MONTBELIARD :

..... PRESENTATION Page : 6

I.1 LA GEOGRAPHIE : Un site à l'identité originale  
sur un axe économique européen  
privilégié Page : 7

I.2 LES ACTIVITES ET LES HOMMES :  
Un ensemble d'atouts parfois fragiles Page : 15

## II. LE PAYS DE MONTBELIARD :

..... UN SCHEMA DE STRUCTURE Page : 27

II.1 ORGANISER LA STRUCTURE URBAINE A PARTIR  
DE DEUX AXES MAJEURS. Page : 29

II.2 AFFIRMER CETTE STRUCTURE URBAINE Page : 31

II.3 REALISER LES ACTIONS PRIORITAIRES  
A L'INTERIEUR DU SCHEMA DE STRUCTURE Page : 35

II.4 PRESERVER L'AVENIR ; OBJECTIFS ET MOYENS Page : 41





# I. LE PAYS DE MONTBELIARD

## PRESENTATION



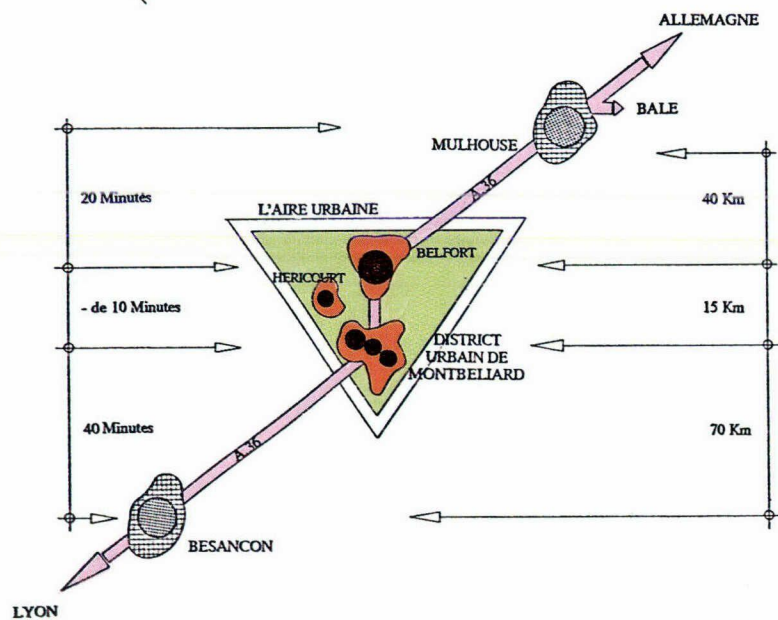
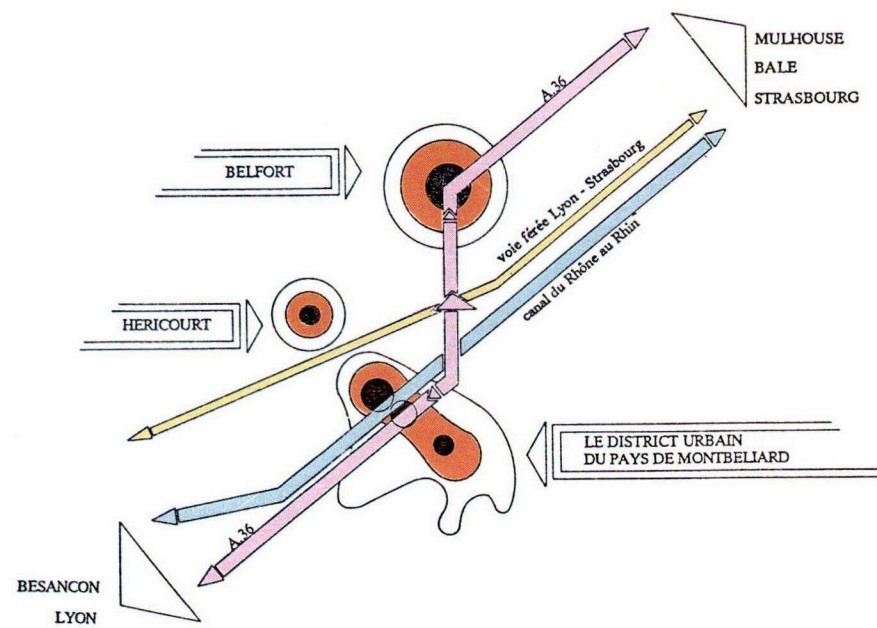
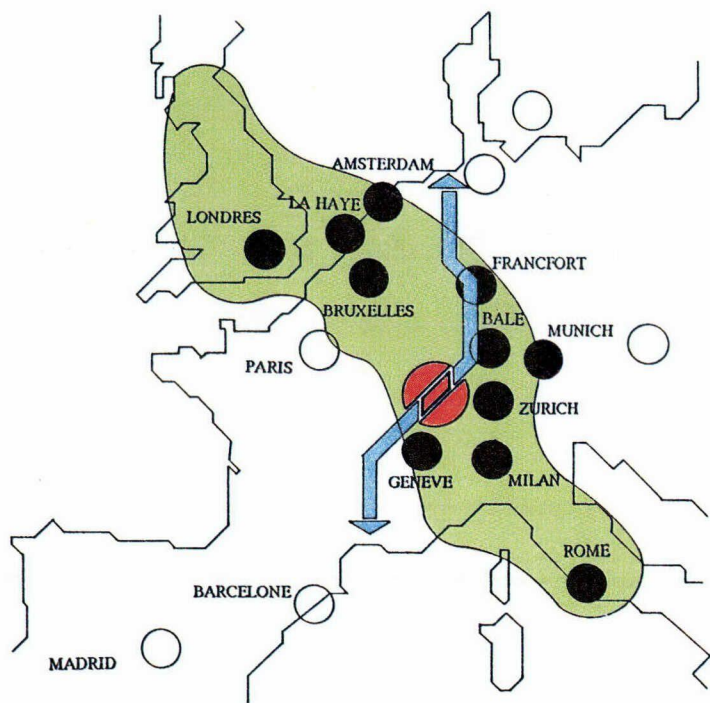
I.1

## LA GEOGRAPHIE :

**UN SITE A L'IDENTITE ORIGINALE SUR UN AXE ECONOMIQUE EUROPEEN PRIVILEGIE.**

- UN DES PÔLES URBAINS MAJEURS DANS L'ARMATURE URBAINE REGIONALE ET INTER-REGIONALE.
- UNE STRUCTURE URBAINE ORIGINALE
- DES DESSERTES DE TOUT PREMIER PLAN





## LA SITUATION GEOGRAPHIQUE



# LE PAYS DE MONTBELIARD

UN DES PÔLES  
URBAINS  
MAJEURS  
DANS  
L'ARMATURE  
URBAINE  
RÉGIONALE  
ET  
INTER-RÉGIONALE.

## DE PAR SON RÔLE ÉCONOMIQUE :

Il s'affirme comme le pôle fort de l'économie comtoise avec le tiers des emplois industriels de la région - Pôle d'excellence de l'industrie automobile renforcé par l'objectif du Groupe PEUGEOT de réaliser à Sochaux le centre de production le plus moderne d'EUROPE avec une très forte concentration de matière grise.

## DE PAR SON POIDS DE POPULATION :

Il est une des plus importantes agglomérations régionales.

## DE PAR SON NIVEAU D'INFRASTRUCTURES :

Situé sur l'A36 - autoroute de l'axe Rhin - Rhône - axe principal Nord-Sud relié aux autoroutes allemandes et suisses. Sur la voie ferrée Strasbourg-Lyon et sur le canal Rhin-Rhône.

..... EST L'UN DES PÔLES URBAINS MAJEURS  
DANS L'ARMATURE URBAINE RÉGIONALE ET INTER-RÉGIONALE.....

Formée des AGGLOMÉRATIONS de

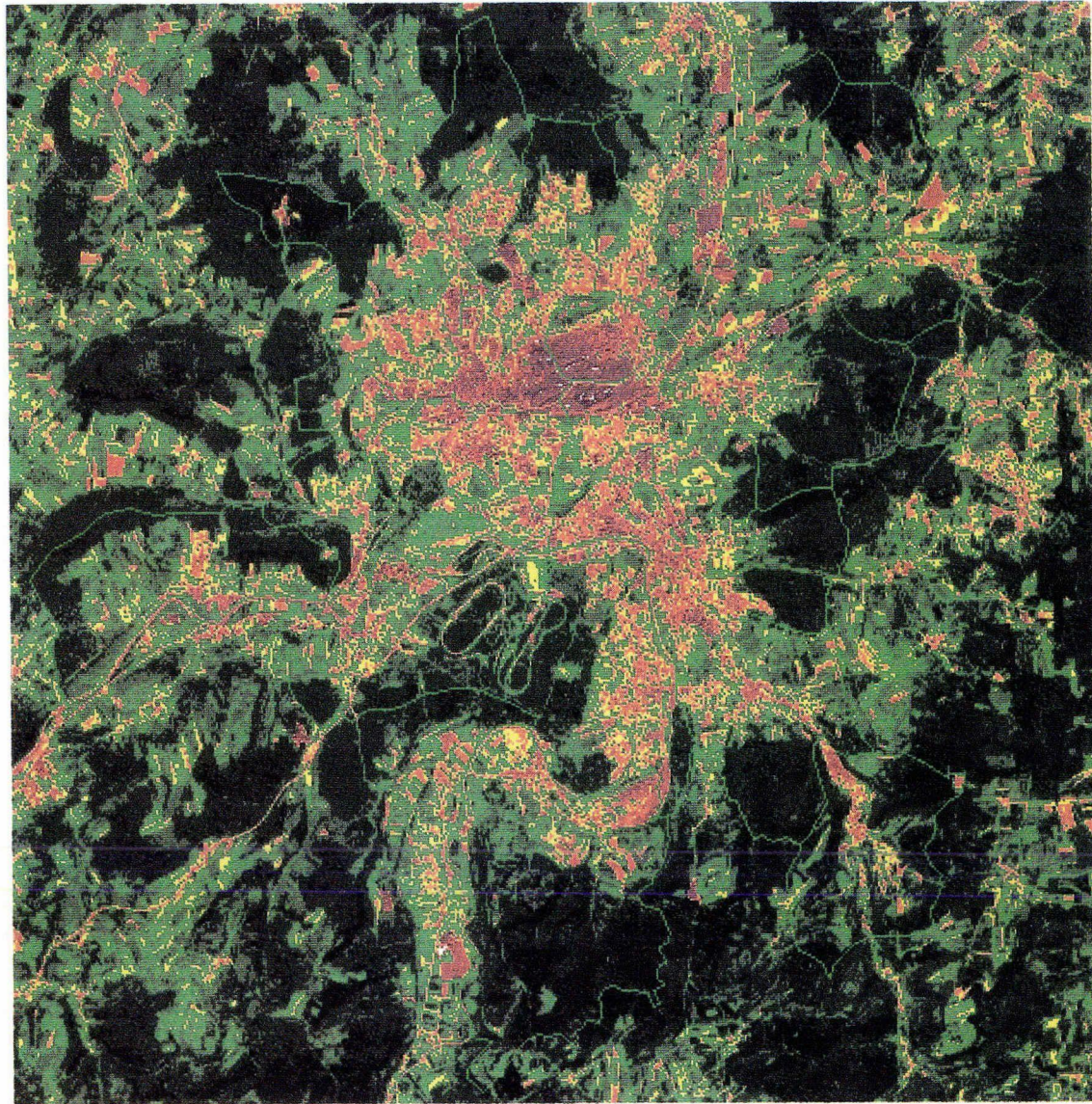
BESANCON

de l'AIRE URBAINE

BELFORT  
MONTBELIARD  
HERICOURT

ainsi que

BALE MULHOUSE



Source : SPOT XS 1986 - copyright C.N.E.S.

IMAGE SATELLITE



# LE PAYS DE MONTBELIARD

## UNE STRUCTURE URBAINE ORIGINALE

### UNE STRUCTURE URBAINE ORIGINALE .....

Le PAYS DE MONTBELIARD s'est développé en «doigts de gants» dans une géographie de vallées constituées par le Doubs, le Gland, l'Allan, la Savoureuse et la Lizaine. Les vallées confluent sur une plaine qui constitue le centre de l'agglomération.

Elles ont permis une urbanisation et une croissance industrielle linéaires en contact étroit avec la nature. La plaine centrale a permis le développement des usines Peugeot au coeur de l'agglomération.

L'urbanisation qui en résulte est de type polynucléaire. Les sites sont à la fois relativement autonomes et enclavés les uns par rapport aux autres.

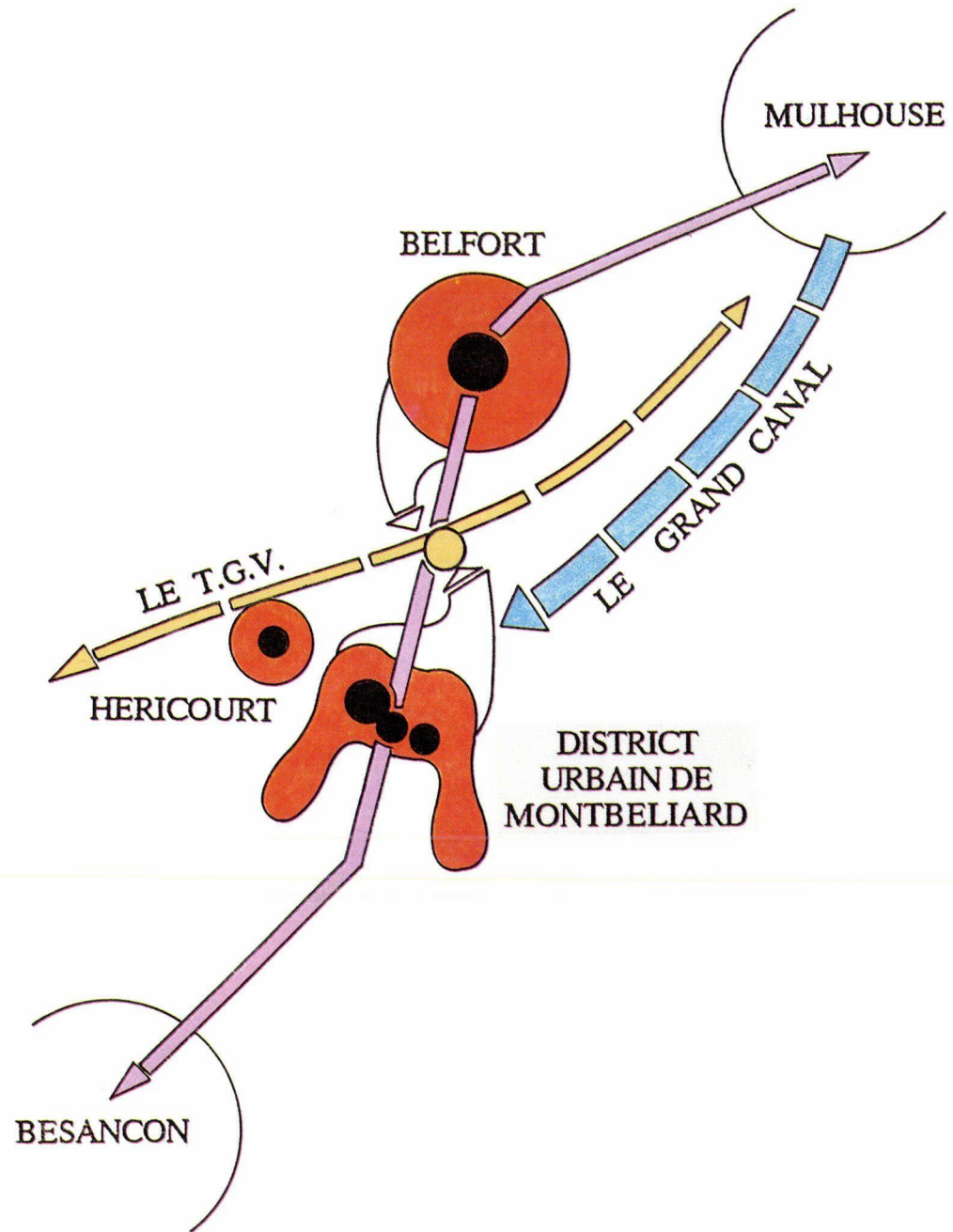
### ..... DONT L'EVOLUTION COMPORTE DES FREINS

Il est difficile de créer un maillage du réseau primaire des voiries du fait des contraintes du site.

La mise en place d'un réseau de transport puissant est également problématique.

L'organisation éclatée n'impose pas une unité urbaine comme il apparaît pour d'autres agglomérations tournées vers un seul centre.

IL EST NECESSAIRE D’AFFIRMER LA VILLE PAR UNE IMAGE FORTE A PARTIR D’UNE  
STRUCTURE FACILEMENT LISIBLE ET ORIGINALE SPECIFIQUE AU PAYS DE MONTBELIARD



LES DESSERTES



# LE PAYS DE MONTBELIARD

## DES DESSERTES DE TOUT PREMIER PLAN

**L'A.36** : une desserte à la fois urbaine et internationale dont il faut valoriser l'impact.

C'est un axe lourd à vocation internationale, qui assure un lien étroit avec BELFORT.

Elle joue aussi un rôle de liaison interne au PAYS DE MONTBELIARD.

Elle peut devenir un axe de développement du D.U.P.M. et transformer en avantage l'inconvénient que pourrait représenter son tracé (coupant l'agglomération en 2 parties Est-Ouest).

Elle est utilisable comme desserte urbaine et peut devenir une vitrine de premier plan.

### LIAISONS AERIENNES

Elles sont assurées par l'aéroport international de MULHOUSE - BALE, situé à environ quatre-vingts km du PAYS DE MONTBELIARD et relié par autoroute. Mais des liaisons spécifiques se développent sur l'aéroport du PAYS DE MONTBELIARD. Des héliports pourraient compléter ce dispositif. Des équipements d'un type nouveau, liés à l'utilisation des communications aériennes, pourraient se développer (mini-parc d'affaires adapté à l'avion à Courcelles....)

### DEMAIN .....

- **LE T.G.V.** : Un enjeu pour le D.U.P.M., mais les conséquences induites par la localisation de la future gare doivent être gérées.

Le T.G.V. est un atout pour le Nord franc-comtois tout entier. Mais le tracé de la ligne, le positionnement de la gare ainsi que la fréquence des dessertes risquent de modifier le fonctionnement actuel de l'organisation de l'aire urbaine. Il conviendra d'articuler l'ensemble des projets d'aménagement et d'infrastructures en fonction de ce nouveau paramètre.

- **LE CANAL A GRAND GABARIT** : Un équipement à l'échelle européenne, dont les répercussions sur l'environnement doivent être prises en compte.

Le canal à grand gabarit arrive jusqu'à Mulhouse. Le raccordement jusqu'au D.U.P.M. permettrait de mieux positionner le PAYS DE MONTBELIARD et l'aire urbaine sur l'axe économique rhénan.

Cependant, le nouveau tracé pourrait couper le Pays de Montbéliard en deux, les aménagements devraient, en conséquence, être réalisés dans le souci d'une composition urbaine et paysagère valorisante dans l'esprit des premiers aménagements déjà effectués.

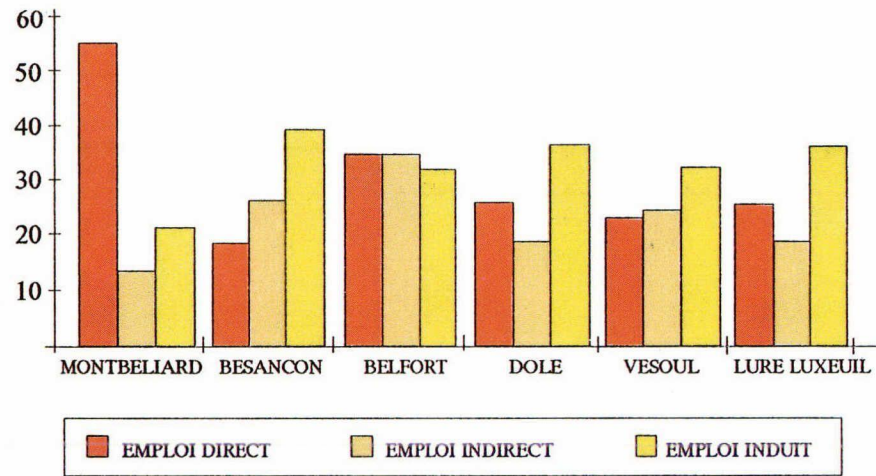
# I.2 LES ACTIVITES ET LES HOMMES :

UN ENSEMBLE  
D'ATOUS  
PARFOIS FRAGILES.

- L'AUTOMOBILE PÔLE D'EXCELLENCE
- LA POPULATION EN PROFONDE MUTATION
- DE GRANDS EQUIPEMENTS PREVUS A COURT TERME
- L'APPAREIL DE FORMATION A RENFORCER



REPARTITION DES EMPLOIS PAR TYPE (%)



Photographie : C. NARDIN

LES AUTOMOBILES PEUGEOT

# L'AUTOMOBILE, POLE D'EXCELLENCE DU PAYS DE MONTBELIARD

## UN ATOUT MAJEUR EN PLEIN REDEPLOIEMENT

### **Le centre de production de SOCHAUX : 1<sup>er</sup> devant MULHOUSE et POISSY, un atout indéniable.**

- . 9,55 milliards de francs auront été investis entre 1986 et 1996.
- . 400 à 600 emplois qualifiés nouveaux, seront nécessaires chaque année jusqu'en l'an 2000.
- . le regroupement sur le site des services d'étude PEUGEOT amènera des personnels de haut niveau dans le PAYS DE MONTBELIARD.
- . Un tissu performant de sous-traitants.

### **Mais des faiblesses dans la structure des emplois**

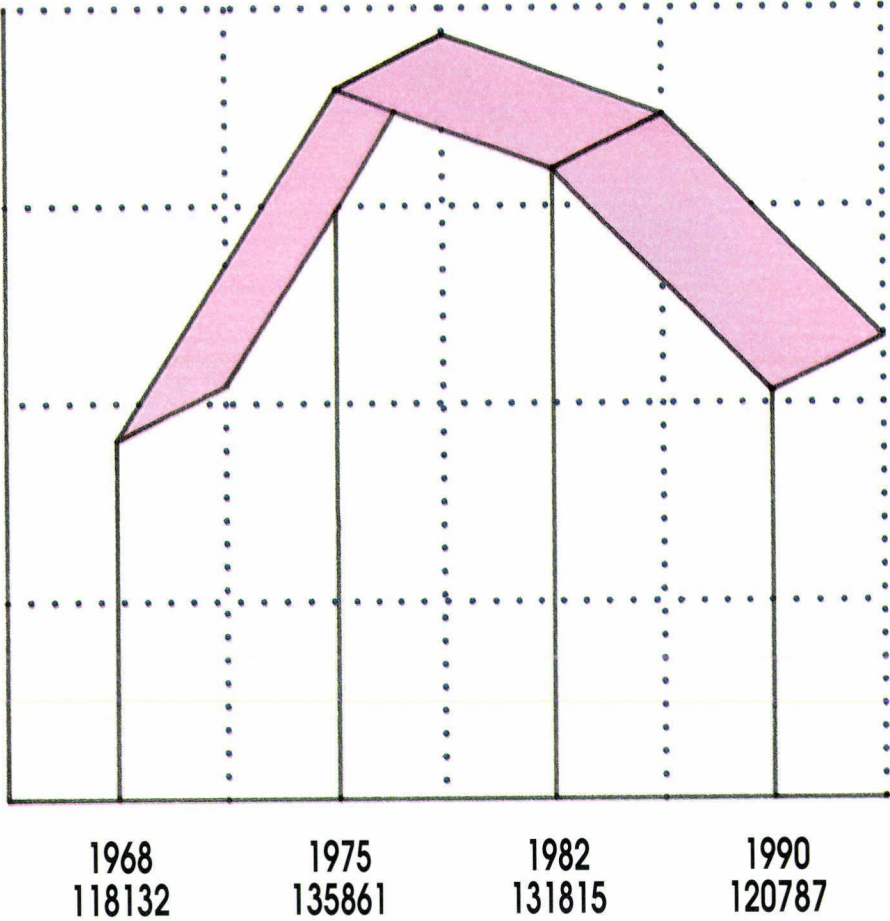
- . Un déséquilibre persistant entre emplois directs industriels et emplois indirects créés pour la satisfaction des besoins collectifs et privés de la population.
- . Un déséquilibre entre emplois masculins et féminins qui risque de s'aggraver avec la reprise économique.
- . Un déséquilibre entre une pénurie d'emplois qualifiés et un nombre de chômeurs non qualifiés qui reste trop important.
- . Une fragilité à travers la mono-industrie.

SURMONTER CES DESEQUILIBRES DOIT DEVENIR LA PRIORITE DES DECIDEURS DU PAYS DE MONTBELIARD

- EN DEVELOPPANT LE SECTEUR DES SERVICES ET LA FORMATION UNIVERSITAIRE.
- EN AMELIORANT L'ATTRACTIVITE POUR ATTIRER ET FIXER LA MAIN-D'OEUVRE QUALIFIEE NECESSAIRE ET GENERER LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE.



# DISTRICT URBAIN DU PAYS DE MONTBELIARD POPULATION 1968 - 1990



Sources INSEE  
recensement de la population de 1990

# LA POPULATION CONNAIT DE PROFONDES MUTATIONS ET PARALLELEMENT LE NOMBRE D'HABITANTS DECROIT

Le renouvellement progressif de la population entraîne une mutation plus qualitative des demandes sociales.

La population du PAYS DE MONTBELIARD aspire aujourd'hui à un environnement culturel et urbain, ainsi qu'à un habitat et un cadre de vie de meilleure qualité. C'est une chance et un défi à relever pour satisfaire les besoins actuels et futurs.

Les baisses successives du nombre d'habitants ont amené une forte vacance de logements et des déséquilibres urbains qui doivent être surmontés.

Aujourd'hui, la baisse est enrayée grâce à la reprise économique et à l'amélioration du parc de logements. De gros efforts sont entrepris dans les centres anciens et dans les quartiers récents d'habitat collectif.

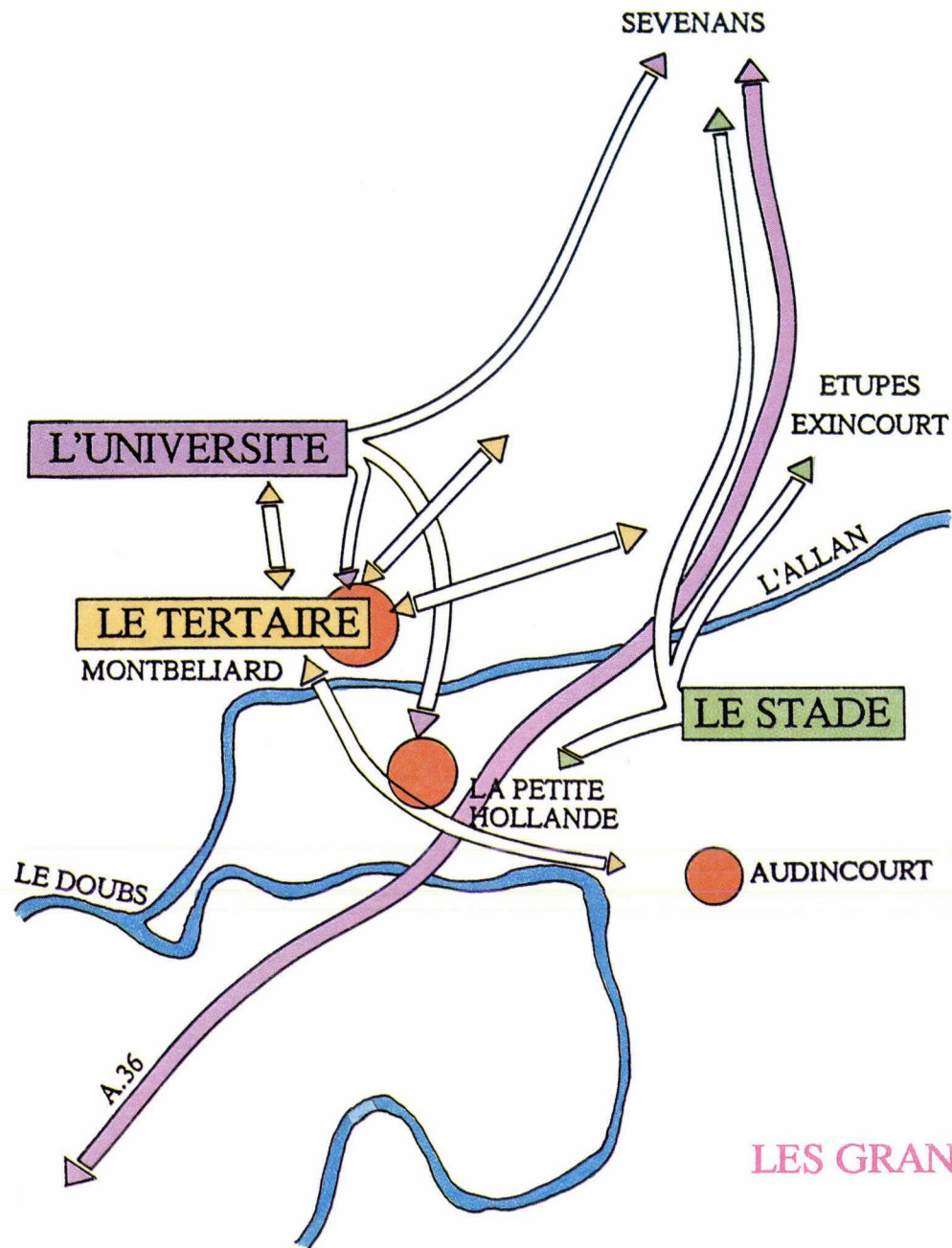
Néanmoins, la structure des logements est encore trop inadaptée, qualitativement et quantitativement par manque de grands logements et de programmes de logements locatifs de bon standing.

Il subsiste encore un taux élevé de population d'origine étrangère nécessitant des efforts d'intégration importants.

Le PAYS DE MONTBELIARD compte 20.000 personnes issues de l'immigration réparties, pour la plupart, dans les quartiers d'habitat social.

UN EFFORT CONSIDERABLE EST A POURSUIVRE SUR L'ENVIRONNEMENT URBAIN ,  
POUR AMELIORER LE CADRE DE VIE DANS LES CENTRES ANCIENS COMME DANS  
LES QUARTIERS LOCATIFS RECENTS.

UNE POLITIQUE D'ENSEMBLE, DE REVALORISATION DE L'HABITAT ET DE DEVELOPPEMENT  
SOCIAL ET URBAIN EST A RENFORCER DANS UNE COHERENCE INTERCOMMUNALE.  
ELLE DOIT PERMETTRE D'ACCUEILLIR ET DE FIXER LA POPULATION DANS LE D.U.P.M.



## LES GRANDS EQUIPEMENTS



DE GRANDS  
EQUIPEMENTS  
PREVUS  
A COURT TERME.....  
RENFORCERONT  
LE DEVELOPPEMENT  
DU PAYS  
DE MONTBELIARD,

MAIS  
LEUR LOCALISATION  
SERA  
DETERMINANTE

#### **EQUIPEMENT HOSPITALIER**

L'extension importante de cet établissement est en cours par :

- la création d'une unité de lits de long séjour sur le site du MITTAN (achèvement fin 1991)
- la création d'une nouvelle maternité (d'ici à 5 ans)
- la rénovation du service de médecine
- l'implantation prochaine d'un accélérateur linéaire

#### **EQUIPEMENT UNIVERSITAIRE**

Le contrat de développement 91 - 94 de l'Université de Franche Comté prévoit la constitution d'une antenne universitaire à MONTBELIARD comprenant un Département I.U.T. Mesures physiques. Deux DEUG littéraires et une préparation à l'enseignement supérieur scientifique.

Ces premières implantations seront renforcées par d'autres dans le cadre du plan Université 2000. Elles sont complémentaires de celles prévues à BELFORT dans le même cadre. Les équipements seront localisés à la Petite-Hollande, sur le site "les Portes du Jura", à proximité du Lycée VIETTE, le long de la route AUNDINCOURT-MONTBELIARD. Un programme de logements d'étudiants, de bon niveau, sera développé au coeur du centre ancien de MONTBELIARD.

#### **EQUIPEMENT SPORTIF**

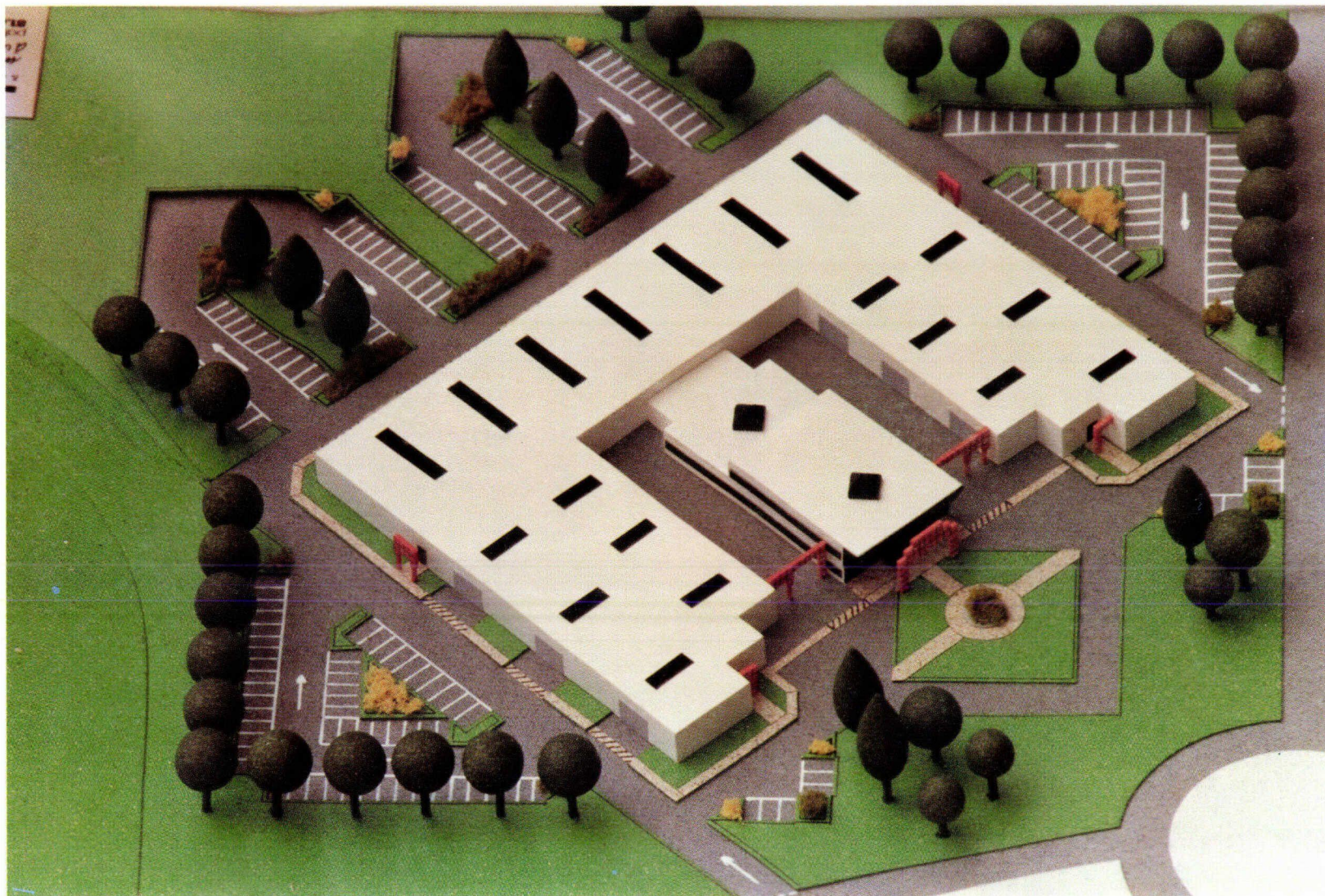
LE FUTUR STADE du FC SOCHAUX est un équipement lourd sur le plan financier consommateur d'espace, générateur de fonctions multiples annexes, et de trafic intense.

De par son impact et son fonctionnement, outre le réaménagement sur le site actuel, 5 autres sites ont été envisagés :

- 2 possibilités sur le site et en continuité de la Petite Hollande, de part et d'autre de l'A36.
- une 3<sup>e</sup> possibilité sur le site de SOCHAUX au Sud de l'Allan
- une 4<sup>e</sup> au Nord de l'Allan
- enfin une 5<sup>e</sup> sur le site de BROGNARD-ETUPES-FESCHES-LE-CHATEL dans la future zone d'activités.

# MAQUETTE DE LA PEPINIERE D'ENTREPRISES :

implantée sur le Parc d'activités d'ETUPES





### **EQUIPEMENT ECONOMIQUE**

- La réalisation d'un programme d'activités tertiaires «nobles» intégrant le futur siège du District Urbain du PAYS DE MONTBELIARD.
- La restructuration importante prévue dans le centre historique de MONTBELIARD, l'îlot VELOTTE-ALLIES.
- La restructuration du site des FORGES à AUDINCOURT.
- La réalisation d'une pépinière d'entreprises et son espace d'activités, sur la commune d'ETUPES, enclenche le processus d'aménagement de tout ce vaste secteur à vocation économique, c'est un des enjeux majeurs du D.U.P.M.

### **EQUIPEMENT DE LOISIRS**

L'exploitation d'un patrimoine et d'un potentiel physique remarquablement situé confortera l'image d'un D.U.P.M. au cadre de vie et à l'environnement de grande qualité: sites de la Savoureuse, de la Lizaine, du Doubs, de l'Allan, du Mont-Bart et du site archéologique de Mandeuve.

### **EQUIPEMENT D'INFRASTRUCTURES**

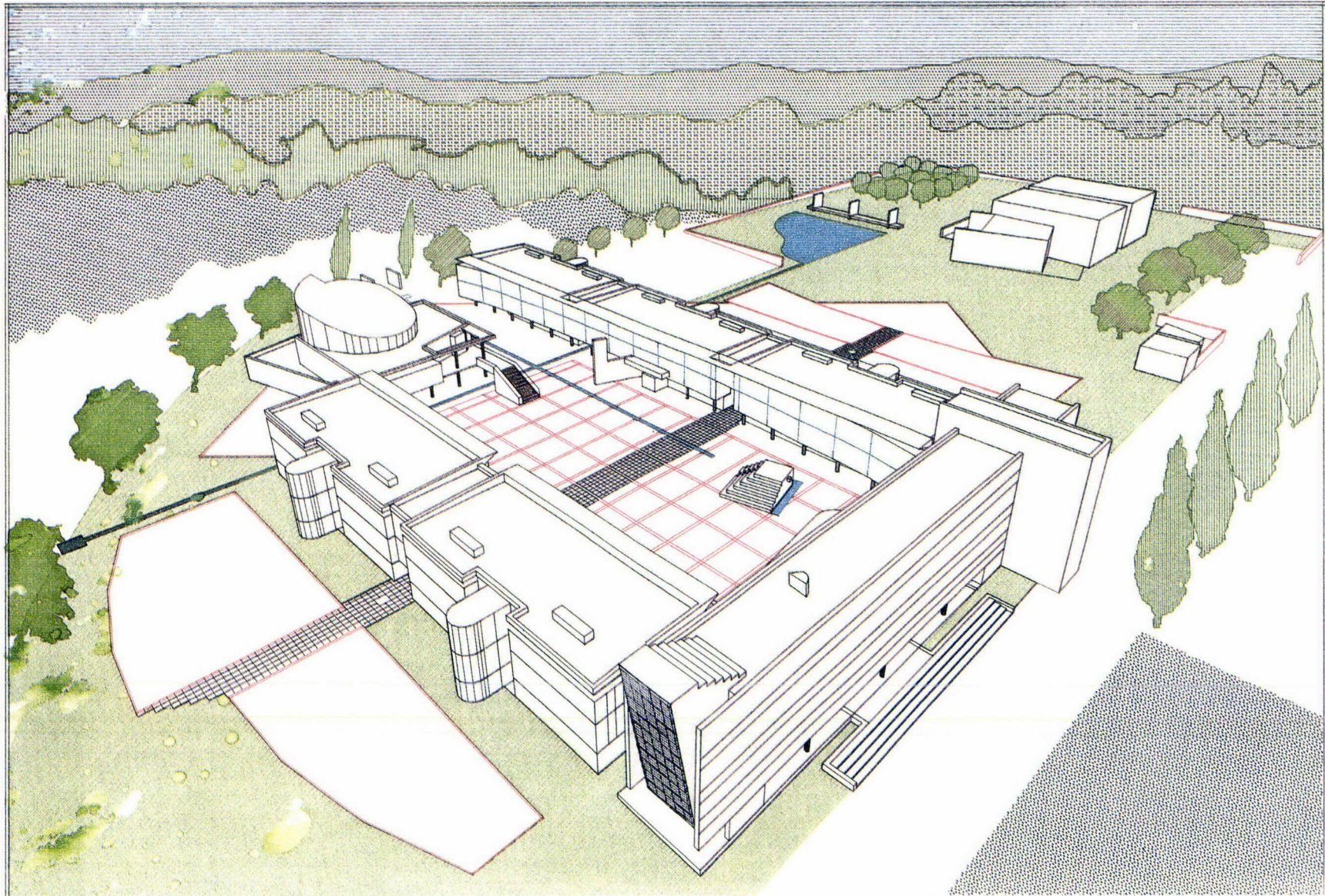
L'ensemble de ces équipements structurants, l'accroissement des déplacements et le développement du D.U.P.M., nécessitent de programmer 2 échangeurs autoroutiers supplémentaires dans le PAYS DE MONTBELIARD.

L'un au Nord, permettant l'accessibilité au site à vocation économique d'ETUPES - BROGNARD et la liaison, avec la future rocade Nord, programmée en 1991-1992.

L'autre au Sud, permettant le branchement du Secteur Sud du D.U.P.M. de part et d'autre du Doubs.

IL CONVIENT D'EVITER TOUTE DISSEMINATION OU SAUPOUDRAGE DE CES EQUIPEMENTS QUI NE TIENDRAIT PAS COMPTE DE LA STRUCTURE URBAINE PREALABLEMENT DEFINIE CAR ILS EN SONT LES ELEMENTS CONSTITUTIFS.





SITE UNIVERSITAIRE DE LA PETITE HOLLANDE



UN APPAREIL  
DE FORMATION  
INITIALE  
ET CONTINUE  
QUI RESTE  
A RENFORCER

**UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMBITIEUX ET SOUTENU PAR LE TISSU ECONOMIQUE**

Le District Urbain s'est doté d'un plan de développement de l'enseignement supérieur intégrant la création d'un complexe universitaire sur le site des "Portes du Jura" à Montbéliard. Ce parc universitaire accueillera à court terme deux départements d'I.U.T. ( dont "Mesures physiques" dès 1991), plusieurs DEUG en Lettres et Sciences Humaines, ainsi qu'en Sciences et Techniques. Le D.U.P.M. a, par ailleurs, proposé l'implantation sur ce site du siège social de l'Institut des Techniques d'Ingénieurs de l'Industrie.

Le développement, d'ores et déjà programmé, du réseau des formations supérieures des lycées ainsi que du secteur hospitalier accompagnera la politique d'implantation universitaire. Les Brevets de Techniciens Supérieurs et d'Ingénieurs, par l'apprentissage et la formation continue, compléteront ce dispositif qui doit préparer les hommes et les femmes aux nouveaux emplois de l'industrie et des services.

**LA RECHERCHE D'UNE COMPLÉMENTARITÉ ET D'UN ÉQUILIBRE À L'ÉCHELLE DE L'AIRE URBAINE.**

Les projets universitaires du PAYS DE MONTBELIARD, de même que ceux de BELFORT n'ont de sens qu'à l'échelle de l'AIRE URBAINE, seul bassin de population susceptible de conférer aux nouvelles formations la taille critique nécessaire à leur renom.

POUR OBTENIR UNE REPARTITION COHERENTE DES FORMATIONS NOUVELLES A L'INTERIEUR DE L'AIRE URBAINE, LE PAYS DE MONTBELIARD DOIT MOBILISER, AUTOUR DU DISTRICT URBAIN, LES COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES (COMMUNES, DEPARTEMENT DU DOUBS, REGION DE FRANCHE-COMTE). LES ANNEES 1991-2000 SERONT DETERMINANTES A CET EGARD ET CONDITIONNERONT SUR LE LONG TERME, L'EQUILIBRE INTERNE DE L'AIRE URBAINE.

## CONCLUSION :

FACE AUX CONSTATS, QUI DEMONTRENT DES POTENTIALITES IMPORTANTES POUR LE PAYS DE MONTBELIARD, MAIS QUI PROUVENT EGALEMENT QU'IL EXISTE UN RISQUE DANS UNE DISPERSION DES INITIATIVES ET DANS UNE UTILISATION NON CONCERTEE DE L'ESPACE.

IL EST NECESSAIRE D'AFFICHER ET DE CONSTRUIRE UNE STRUCTURE URBAINE LISIBLE PAR LE REGROUPEMENT EN DES LIEUX STRATEGIQUES DES AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENTS MAJEURS QUI SERONT CREES D'ICI 10 ANS.

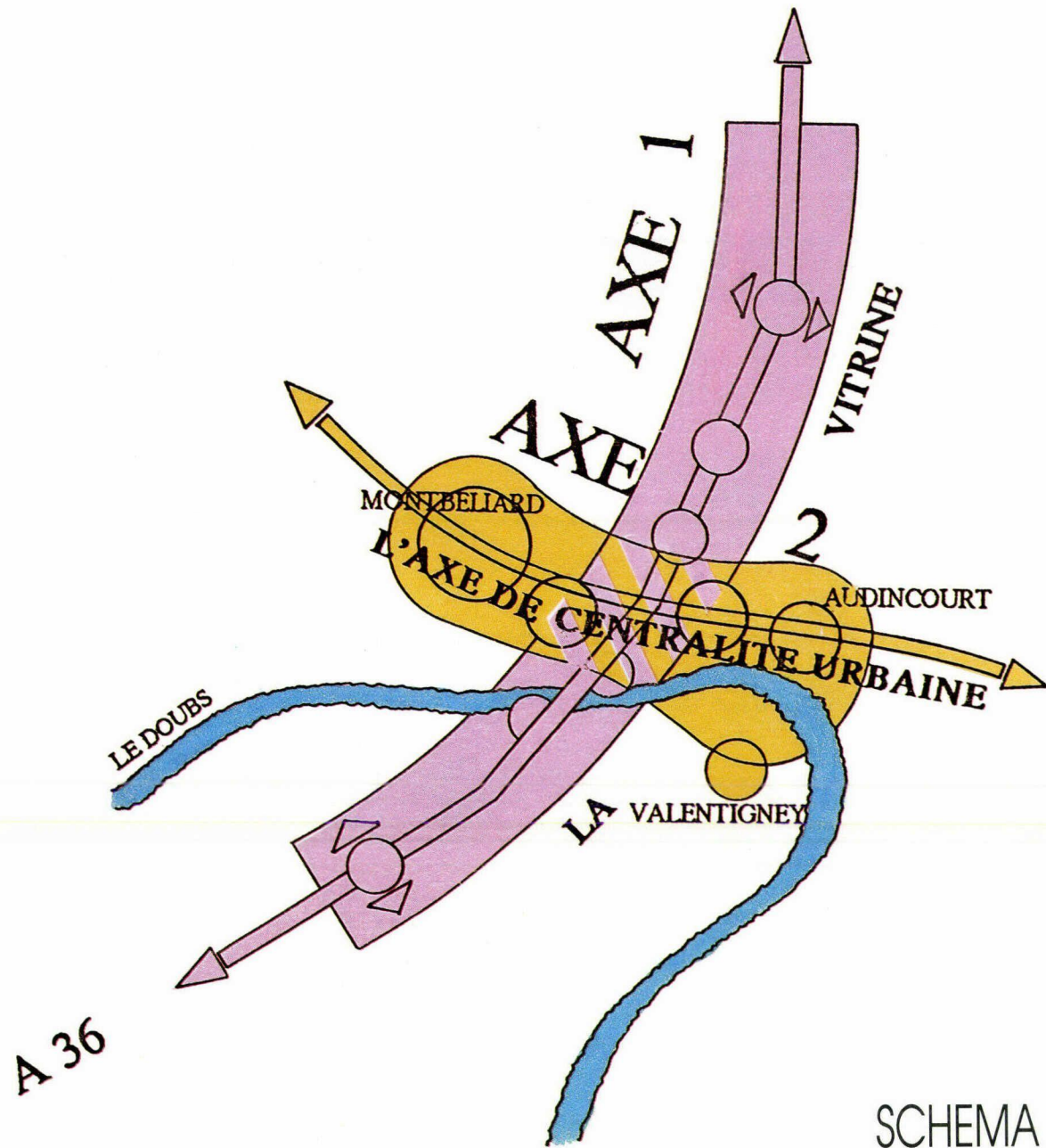
CETTE STRUCTURE URBAINE CONSTITUERA LA CHARTE ET LA REFERENCE D'AMENAGEMENT DU PAYS DE MONTBELIARD.



## **II. LE PAYS DE MONTBELIARD**

UN SCHEMA DE STRUCTURE

LA STRATEGIE ET LES ACTIONS PRIORITAIRES  
POUR AFFIRMER LE D.U.P.M. DANS LES DIX ANS A VENIR



SCHEMA DE STRUCTURE

## II.1 ORGANISER LA STRUCTURE URBAINE DU D.U.P.M. A PARTIR DU RENFORCEMENT DE DEUX AXES MAJEURS.

### **AXE 1 : L'AXE VITRINE CONSTITUE PAR L'AUTOROUTE**

L'autoroute A.36 est une infrastructure internationale qui traverse le D.U.P.M. du Nord au Sud. Elle irrigue au Nord par le nouvel échangeur de BROGNARD un espace de plus de 400 ha. qui est la porte d'entrée majeure du D.U.P.M.

Cette réserve foncière de tout premier plan est appelée à devenir l'espace de développement économique du PAYS DE MONTBELIARD. Elle longe également les nouvelles installations d'automobiles PEUGEOT qui sont aujourd'hui une des plus grosses unités de production de véhicules d'Europe. Enfin, elle irrigue également le centre géographique du D.U.P.M. qui, libre de toute occupation, constitue également un enjeu de développement important.

Elle constitue ainsi une VITRINE INTERNATIONALE pour l'ensemble du D.U.P.M. et de l'AIRE URBAINE qu'il convient de renforcer et de valoriser.

### **AXE 2 : L'AXE DE CENTRALITE URBAINE ENTRE LES DEUX CENTRES PRINCIPAUX MONTBELIARD ET AUDINCOURT**

Un axe majeur apparaît dans le réseau urbain du D.U.P.M.

C'est l'axe MONTBELIARD - AUDINCOURT.

Cet axe est aujourd'hui discontinu, mais il présente un important potentiel propre à construire et renforcer une forme originale de centralité, spécifique au PAYS DE MONTBELIARD.

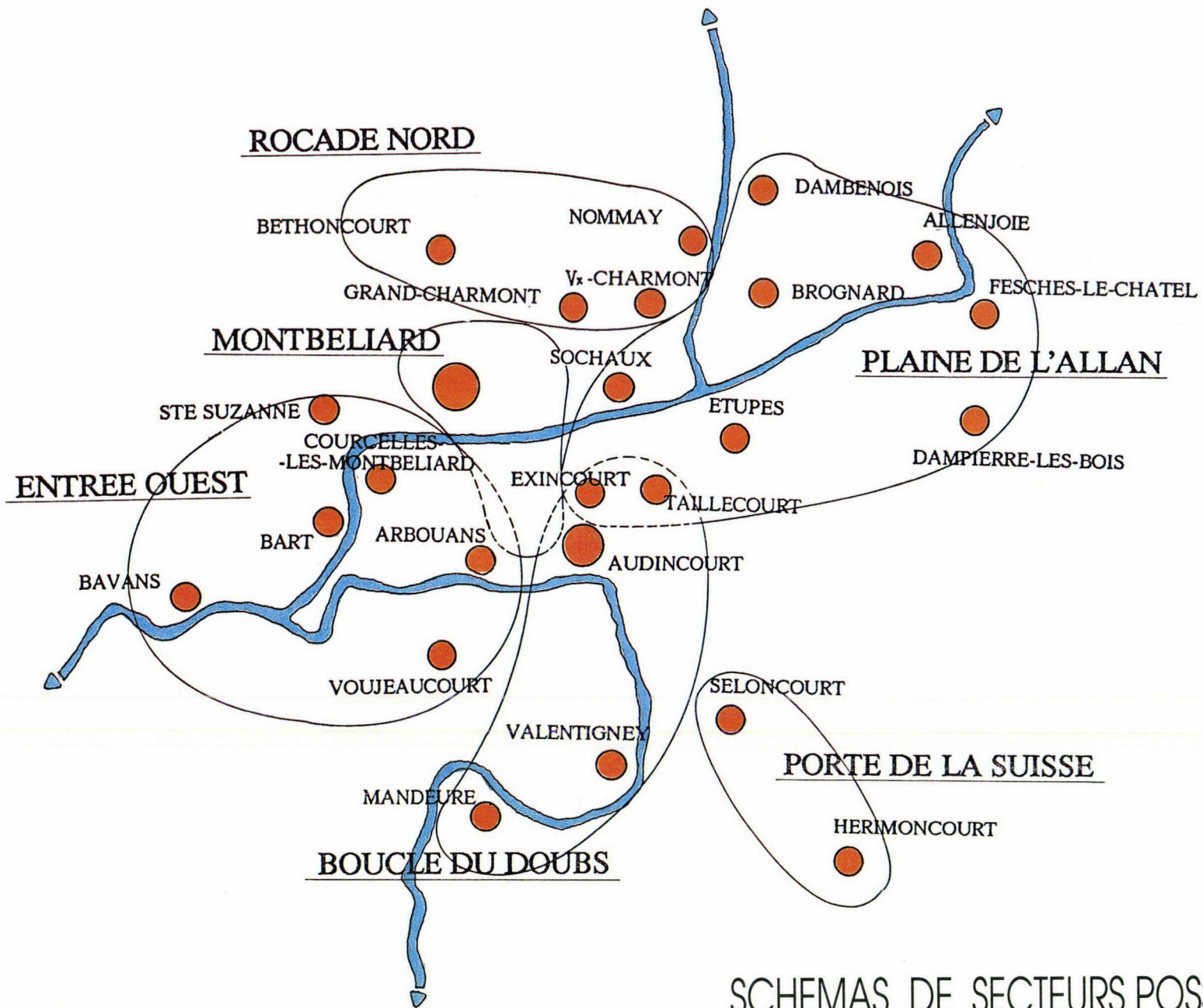
Il est constitué :

- au Nord par le Centre Historique de MONTBELIARD puis par la Petite Hollande, en cours d'extension, en limite du centre géographique du D.U.P.M.
- au Sud par le Centre d'AUDINCOURT et son développement actuel en direction d'EXINCOURT.

Pour être réellement un axe de centralité, il devra être davantage affirmé par :

- le renforcement de l'entrée de VALENTIGNEY
- la réalisation d'équipements majeurs sur les terrains disponibles du centre du D.U.P.M.
- la mise en place d'un axe de transport entre les 2 pôles centraux et le prolongement sur les centres secondaires.  
BETHONCOURT au Nord, SELONCOURT et MANDEURE au Sud.





SCHEMAS DE SECTEURS POSSIBLES

## II. 2

# QUATRE PRINCIPES POUR AFFIRMER CETTE STRUCTURE URBAINE

### LE RECENTRAGE DES GRANDS EQUIPEMENTS ET DES ACTIVITES

Il conviendra de résister à toute tentative d'essaimage des grands équipements, tels que : université, tertiaire, sports/loisirs, activités.

Les critères de localisation devront tenir compte de 4 principes.

- Capacité d'accueil des sites et accessibilité
- Anticipation sur les conséquences liées aux effets d'entraînement (autres implantations induites).
- Répercussion en terme d'infrastructure et de densité
- Conséquences sur la composition urbaine et la structure qui en résulte

### LE DEVELOPPEMENT HARMONIEUX DES COMMUNES

Il faut continuer à promouvoir un ensemble d'actions marquantes dans tous les domaines du bâti, par des aménagements et des équipements basés sur la qualité de la conception architecturale et de l'environnement paysager qui embellissent les communes.

Les actions qualitatives, déjà engagées pour valoriser les centres et le patrimoine et pour réhabiliter les quartiers d'habitat social, doivent être poursuivies et intensifiées.

Il est important d'étudier des SCHÉMAS DE SECTEURS dans le cadre de groupes de communes, pour définir pour chacune d'elles un développement et une organisation spatiale cohérente, tenant compte du schéma général et des infrastructures et équipements à programmer.



# DES ESPACES NATURELS QUI FONT PARTIE DU PATRIMOINE ECOLOGIQUE



Photographie : D. DELFINO



## **LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU PAYSAGE**

Le PAYS DE MONTBELIARD jouit de grands espaces naturels qui font partie de son patrimoine écologique. Cours d'eau, zones humides, forêts, prairies. De gros efforts devront être poursuivis pour sauvegarder le patrimoine qui participe à la qualité de la vie.

## **LA COMPLEMENTARITE AVEC BELFORT ET HERICOURT AFIN DE CONSTRUIRE UNE AGGLOMERATION A L'ECHELLE DE L'AIRE URBAINE**







3 domaines de l'aménagement seront déterminants pour conforter la réalité de l'agglomération BELFORT HERICOURT MONTBELIARD, ils devront faire l'objet de solutions concertées : dans le cadre du P.A.C.T. URBAIN.

- l'aménagement lié à la gare TGV et les répercussions sur les transports
- la création et la localisation des équipements universitaires
- le devenir de l'espace qui sépare BELFORT et MONTBELIARD



# LES PROGRAMMES ENGAGES

A COURT TERME : 5 à 10 ans

- . Les Automobiles "PEUGEOT" 
- . La Pepinière d'entreprises 
- . Base de Loisirs de NOMMAY 
- . Secteur de services du "PIED DES GOUTTES" 
- . Dans le centre ancien de MONTBELIARD 
- . Infrastructures 



II.3 LES ACTIONS  
PRIORITAIRES  
A L'INTERIEUR  
DU SCHEMA  
DE STRUCTURE  
POUR LES 10 ANS  
A VENIR

A L'AIDE DES EQUIPEMENTS D'INFRASTRUCTURES ET DE SUPERSTRUCTURES PROGRAMMES, CREER LES CONDITIONS D'ATTRACTIVITE DÈS AUJOURD'HUI SUR LES SITES «CLES» LE LONG ET AUTOUR DES 2 AXES DE DEVELOPPEMENT DU DISTRICT URBAIN



# L'AXE 1 " LA VITRINE DU PAYS "



Le long de l'autoroute A.36

ACCUEIL  
LOISIRS  
ET PAYSAGES

PARC  
D'ACTIVITES

INFRASTRUCTURES  
ET ENVIRONNEMENT  
INDUSTRIEL



Hotellerie ●  
Etangs Golf   
● 

. Accueil et  
Accompagnement  
du Parc D'activités  
. Loisirs spécifiques  
dans le district

## LE "PARC" D'ACTIVITES

Dans un  
Environnement  
Urbain et  
Naturel


. A l'entrée du  
District et en  
Relation  
directe avec  
Montbéliard  
Audincourt



.Stade du District

" Pepinière "  
D'Entreprises

. dans le Parc

 Essaimage

. Création  
D'Unités



## CENTRE DE TRANSPORTS ET DE SERVICES

. Continuité  
de L'espace  
PEUGEOT  
. Echangeur  
de L'A 36



# L'AXE 2 "LA CENTRALITE"

UN ENSEMBLE DE CENTRES COMPLEMENTAIRES : LE COEUR DE MONTBELIARD, LA PETITE HOLLANDE, AUDINCOURT, CONFORTES PAR LA PROXIMITE DE BETHONCOURT AU NORD, ET DE VALENTIGNEY - SELONCOURT - MANDEURE AU SUD.

LE RENFORCEMENT DE LA «CENTRALITE» A PARTIR DE LA SPECIFICITE DES SITES

TERTIAIRE SUPERIEUR ET UNIVERSITE

TRANSPORTS EN COMMUN AUTOMOBILE

## LE TERTIAIRE SUPERIEUR

Le "Siege du District" ▲

- . Accessibilité
- . Le Renforcement des Actions engagées ●
- . L'environnement Historique

LE CENTRE ANCIEN DE MONTBELIARD

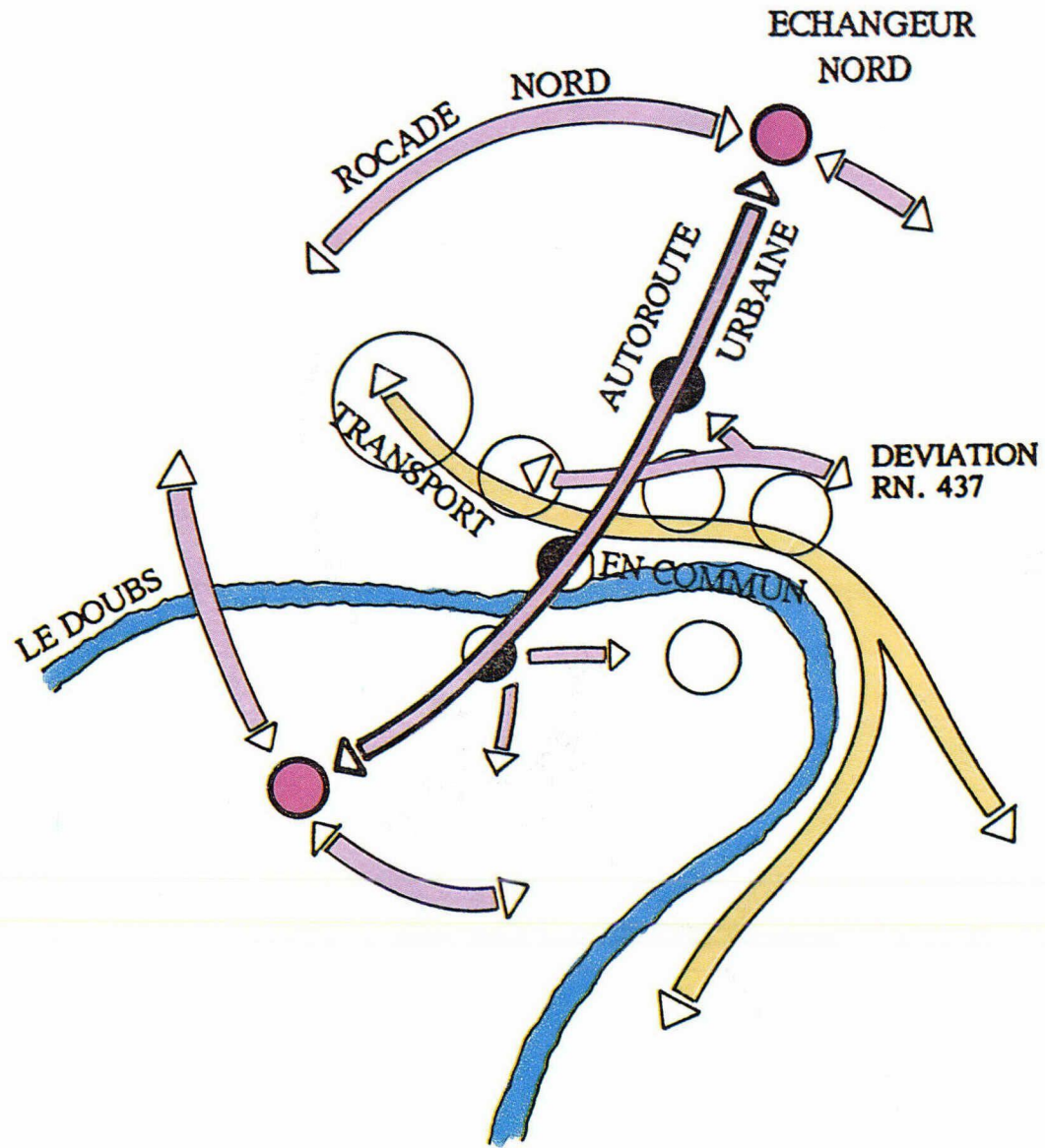


## L'UNIVERSITE ■

- . Le Logement et la Vie des Centres
- . La Proximité des Transports en commun
- . L'Environnement Sportif
- . L'Evolution dans le temps
- . "Signal" Architectural

LE PIED DES GOUTTES

LES FORGES



SCHEMA DE TRANSPORT

# VERS UN NOUVEAU SCHEMA DE TRANSPORT

## RÉALISER LES PRIORITÉS EN MATIÈRE DE TRANSPORTS

- Les deux échangeurs Nord et Sud du D.U.P.M. sur l'A.36
  - l'échangeur Nord permettant de relier la Rocade Nord de l'A.36 au CD 438 à l'Ouest et à la voie de desserte du parc d'activités d'ETUPES, au droit de la pépinière d'entreprises (ce qui ouvre à l'urbanisation tout le vaste secteur de l'Allan)
  - l'échangeur Sud permettant de relier les deux voies primaires de part et d'autre du Doubs et desservant tout le secteur Sud du D.U.P.M., sur le réseau existant et à compléter.
- La nouvelle voie structurante Est-ouest permettant la liaison entre les deux centres de MONTBELIARD et d'AUDINCOURT et desservant les sites stratégiques du Pied d'Egouttes et de Pommeronde depuis l'échangeur Centre de Montbéliard (sur l'A.36).
- L'adaptation de la RN 437 entre Audincourt et Sochaux.
- Etendre le réseau de transports en commun sur l'ensemble du D.U.P.M. en améliorant les temps de parcours. Engager l'étude d'une desserte des Centres par le site propre existant, qui est la voie ferrée :
  - depuis le centre de BETHONCOURT au Nord, le centre historique de MONTBELIARD, la Petite Hollande, le centre d'AUDINCOURT, et vers le centre de MANDEURE au Sud.

Le réseau et la fluidité des transports en commun seront des facteurs primordiaux du bon fonctionnement du D.U.P.M.



# PRESERVATION ET VALORISATION DES SITES ET DES PAYSAGES NATURELS



- Les cours d'eau et les fonds de vallées
- Les sommets et les lignes de crêtes
- Les coulées vertes et les paysages naturels

## II.4 PRESERVER L'AVENIR : OBJECTIFS ET MOYENS

- LES OBJECTIFS PRIORITAIRES
- LES MOYENS
- LE PAYS DE MONTBELIARD ET SES PARTENAIRES

# SCHEMA DE REFERENCE

## LOCALISATION DES GRANDS EQUIPEMENTS PROGRAMMES ET SCHEMAS D'AMENAGEMENTS SECTORIELS

*(sur les équipements et zones à vocation districale)*

Simulation budgétaire  
pluriannuelle  
et  
"priorisation"

Financement et mise en oeuvre  
des opérations districales

## CONVENTION VILLE-HABITAT intégrant les CONTRATS DSQ CONTRATS QUARTIERS SENSIBLES etc...

Principes et modalités  
d'interventions du District  
dans l'Habitat

## SCHEMA DIRECTEUR DE L'AGGLOMERATION

*(Procédure institutionnelle relevant  
de la compétence du District)*

Désignation des maîtrises  
d'ouvrages des grands  
équipements et  
des bénéficiaires  
d'emplacements réservés

Programme districale  
de réserves  
foncières  
à long terme (ZAD)

Elaboration et Révision des POS  
par les Communes



# LES OBJECTIFS PRIORITAIRES ET LES MOYENS

La démarche engagée aujourd'hui par la définition d'un Schéma de Référence du PAYS DE MONTBELIARD, véritable Charte de développement pour les 25 communes du D.U.P.M., n'est qu'une première étape qui doit être poursuivie dans le temps.

Ce n'est qu'à cette condition :

- que le dialogue constructif entre toutes les communes pourra se renforcer à l'échelle du D.U.P.M.
- qu'une définition d'une stratégie globale d'aménagement et de développement pourra être acceptée par tous et mise en place efficacement dans une phase opérationnelle
- qu'ainsi, le D.U.P.M. sera conforté comme interlocuteur privilégié dans les négociations avec ses partenaires de l'armature inter-régionale.

## LES OBJECTIFS PRIORITAIRES

- Poursuivre et affiner la réflexion sur les opérations d'aménagement suivantes :
  - Le Centre historique de MONTBELIARD, son développement, notamment par l'opération de l'îlot Velotte-Alliés.
  - Le Centre d'AUDINCOURT et son extension vers le secteur des Forges et d'EXINCOURT.
  - L'extension du Centre de la Petite Hollande et l'implantation des équipements universitaires.
  - Le Pied d'Egouttes, programme et réalisation de l'ensemble du secteur.
  - Le démarrage de la pépinière d'entreprises sur ETUPES, et son développement immédiat au Sud du canal à grand gabarit.
  - La zone mixte d'Activités et de Loisirs de la Savoureuse et de l'Allan qui est incontestablement la priorité au niveau des enjeux économiques du D.U.P.M.
  - Le schéma de transport.
- Accentuer : La préservation et la valorisation des sites et paysages naturels.
- Définir : Les schémas de secteurs qui engagent, pour chaque commune ou groupe de communes, une stratégie de développement cohérent, (les études devront être maîtrisées par les communes en lien avec le D.U.P.M.)

## LES MOYENS

Les moyens à mettre en oeuvre sont de deux types :

- l'un, concerne la création d'une structure d'étude : une agence d'urbanisme au sein du DISTRICT URBAIN DU PAYS DE MONTBELIARD qui aura la charge de mener les réflexions et conduire les études concernant l'ensemble des problèmes urbanistiques du D.U.P.M.
- l'autre, nécessite de réaliser concrètement sur le terrain la stratégie de développement et d'organisation du D.U.P.M. à travers une politique volontariste de réserves foncières, en continuité de celle menée jusqu'à ce jour.

Ce n'est que dans ces 2 seules conditions que le D.U.P.M. pourra maîtriser son avenir.

# LE PAYS DE MONTBELIARD ET SES PARTENAIRES :

S'il est doté d'atouts non négligeables, le PAYS DE MONTBELIARD ne peut, à lui seul, franchir une étape décisive de son développement sans la complémentarité d'autres collectivités, car il est intégré dans une armature urbaine régionale et inter-régionale plus vaste :

## **L'AIRE URBAINE BELFORT MONTBELIARD HERICOURT**

Il conviendra de négocier des complémentarités fonctionnelles en ce qui concerne des équipements à la taille de l'aire urbaine

UNIVERSITE - ACTION CULTURELLE - ARMATURE COMMERCIALE

ainsi que la gestion de l'espace situé entre les 2 agglomérations et qui s'étend de part et d'autre de l'autoroute. Il conviendra d'en maîtriser le développement, en évitant qu'il ne porte atteinte au renforcement de la centralité. Le passage du TGV, la création d'une nouvelle gare sont des éléments qui doivent entrer dans la mise en place des options d'aménagement, tant du côté de BELFORT que de MONTBELIARD

## **BESANCON**

Le développement du PAYS DE MONTBELIARD prendra également appui sur BESANCON qui est à 40 mn d'autoroute entre échangeurs. Les nouveaux pôles d'activité à vocation universitaire, prévus sur la partie Nord de BESANCON, non loin de l'échangeur de VALENTIN, permettant ainsi une plus grande complémentarité entre la capitale régionale et l'extrémité orientale du Département.

## **L'AGGLOMÉRATION DE MULHOUSE**

La présence de PEUGEOT sur les deux sites (D.U.P.M. et MULHOUSE) peut les rendre complémentaires. Sur les plans économiques, la nouvelle stratégie de production de PEUGEOT milité pour cette complémentarité. Par ailleurs la faible distance entre ces deux agglomérations devrait créer une synergie pour développer ce type de complémentarité, en utilisant au maximum les infrastructures existantes et futures.

Le site de la plaine de l'ALLAN et de la SAVOUREUSE, très bien desservi par l'ensemble des infrastructures, représente un potentiel économique de près de 400 Ha. susceptible de jouer un rôle décisif à court, moyen et long terme dans le développement du D.U.P.M., de l'Aire Urbaine et à l'échelle de l'armature urbaine inter-régionale.

## **LES SCHEMAS DE DEVELOPPEMENTS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX**

Le schéma de référence du PAYS DE MONTBELIARD ne pourra voir le jour sans une articulation de cohérence et de moyens avec le Département du Doubs et la Région de Franche-Comté. La programmation des équipements et infrastructures devra être négociée prioritairement avec ces 2 collectivités.

DISTRICT URBAIN DU PAYS DE MONTBELIARD  
4, Cour du Château - B.P. 407 - 25208 MONTBELIARD CEDEX

Document réalisé par l'agence d'urbanisme et de développement du Pays de Montbéliard en collaboration avec le cabinet CREAUR  
Photographies : C. NARDIN, D. DELFINO - Impression : A4 Impressions, Montbéliard, Tél. 81 96 77 22